

## SEMACEL ref 382

**Distributeur responsable**

COLOR INDUSTRIE  
14, rue Théodule Villeret  
95130 LE PLESSIS BOUCHARD  
Tel : 01 39 78 77 58  
Fax: 01 39 78 77 68  
N° SIRET: 403 254 600 000 30

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.  
Nom commercial : SEMACEL.  
Type de produit : Peinture cellulosique de finition

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage : Industriel.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : INRS : Tel 01 45 42 59 59  
Identification de la société : Voir producteur.

**1.4. Numéro d'appel d'urgence****SECTION 2. Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

: R10  
Xn; R20/21-48/20  
Xi; R36/37/38

**Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)  
Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 - Attention (CLP : STOT RE 2)
- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)

**2.2. Éléments d'étiquetage****Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**

## • Symbole(s)



## • Phrase(s) R

: Nocif.  
: R10 : Inflammable.  
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R48/20 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 4

Date : 9 / 11 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 6 / 2010

**SEMACEL ref 382**

## SECTION 2. Identification des dangers (suite)

### • Phrase(s) S

par inhalation.

- : S03 - Conserver dans un endroit frais.
- S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- S24 - Eviter le contact avec la peau.
- S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
- S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

## SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	on utilisé
Acétate de n-butyle	: 20 à 25 %	123-86-4	204-658-1	607-025-00-1	----	R10 R66 R67 ----- Flam. Liq. 3 STOT RE 3 STOT RE EUH066
Xylène	: 20 à 25 %	1330-20-7	215-535-7	601-022-00-9	----	R10 Xn: R20/21-65-48/20 Xi: R36/37/38 ----- Asp. Tox 1 Flam. Liq. 3 Acute Tox. 4 (skin) Acute Tox. 4 (inhal) Eye irrit 2 Skin Irrit. 2 STOT SE 3 STOT RE 2
Acétate d'éthyle	: 5 à 6 %	141-78-6	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	F: R11 R66 R67 Xi: R36 ----- Flam. Liq. 2 Eye irrit 2 STOT RE 3 STOT RE EUH066

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Premiers soins

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin
- Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 20-30 minutes.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**SEMACEL ref 382****SECTION 4. Premiers secours (suite)**

**Symptômes liés à l'utilisation** : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
**- Inhalation** : La surexposition aux vapeurs peut provoquer une toux.  
Maux de tête.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction** : Mousse. Dioxyde de carbone.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Risques particuliers** : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Classe d'inflammabilité** : Ce produit est inflammable.

**Protection contre l'incendie** : Tout le personnel de lutte anti-incendie doit porter des combinaisons de protection. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Prévention** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

**Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.  
Ne pas fumer. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

**Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Mesures après fuite / épandage** : Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

**6.4. Référence à d'autres sections**

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 4

Date : 9 / 11 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 6 / 2010

**SEMACEL ref 382**

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
- Mesures techniques de protection** : Assurer une bonne mise à la terre. Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

- Limites d'exposition professionnelle** : Xylène : VLT-TWA [mg/m3] : 435
- VLT-TWA [mg/m3]** : Aucune donnée disponible.

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection individuelle



- **Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire approprié.  
Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	on utilisé
		141-78-6	205-500-4	607-022-00-5		F; R11 R66 R67 Xi; R36 ----- Flam. Liq. 2 Eye irrit 2 STOT RE 3 STOT RE EUH066

- **Protection des mains** : Gants.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

#### • Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



## SEMACEL ref 382

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)



## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****• Aspect**

Etat physique : Liquide inflammable.

Couleur : Jaune.

**• Odeur**

Odeur : Caractéristique.

**• Seuil olfactif****• pH****• Point de fusion / Point de congélation****• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition****• Point d'éclair****• Taux d'évaporation****• Inflammabilité****• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)****• Pression de vapeur****• Densité de vapeur****• Densité relative**

Densité : 0.95 +/- 0.02

**• Solubilité**

**SEMACEL ref 382****SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**

Solubilité dans l'eau : Insoluble

• Coefficient de partage : n-octanol / eau

• Température d'auto-inflammabilité

• Température de décomposition

• Viscosité

• Propriétés explosives

• Propriétés comburantes

**9.2. Autres informations****SECTION 10. Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité****10.2. Stabilité chimique****10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Propriétés dangereuses : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Etincelles. Flamme nue. Chaleur.

**10.5. Matières à éviter****10.6. Produits de décomposition dangereux****SECTION 11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible

Sur les ingrédients : Voir Rubrique : Informations sur les composants.

## SEMACEL ref 382

## SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité12.2. Persistance - dégradabilité12.3. Potentiel de bio-accumulation12.4. Mobilité dans le sol12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible. Eviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

## Information générale

- No ONU : 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Shipping name : UN1263 PEINTURES, 3, II, (D/E)

- Proper shipping name : UN1263 PEINTURES, 3, II, (D/E)

- Désignation officielle de transport : PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger



**SEMACEL ref 382****SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)**

: 3

**Transport terrestre**

- ADR/RID : Group : II  
Class : 3

- I.D. n° : 33

- ADR Classe : 3

**Transport par mer**

- IMO-IMDG : Classe 3

- N° de fiche de sécurité : F-E S-E

**Transport aérien**

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 307  
Packaging instructions passenger: 305

- IATA : 3

**14.4. Groupe d'emballage**

- Groupe d'emballage ADR : II  
C

Groupe d'emballage IMO : II

**14.5. Danger pour l'environnement**

Groupe d'emballage IATA : II

- IMDG-Pollution marine : YES ò

En cas de fuite et/ou d'épandage

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Précautions individuelles

Informations complémentaires

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC****SECTION 15. Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**



**SEMACEL ref 382**

**SECTION 16. Autres informations**

- Texte des Phrases R du § 3** : R10 : Inflammable.  
R11 : Facilement inflammable.  
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R48/20 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Texte des Phrases H du § 3** : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 - Nocif par contact cutané.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 - Nocif par inhalation.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
- Autres données** : Aucun(e).
- Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**
- **Mention d'avertissement** : Attention
  - **Code de pictogrammes de danger** : SGH09 - SGH02 - SGH07
  - **Mention de danger** : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H312 - Nocif par contact cutané.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
- **Conseils de prudence**
    - **Prévention** : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
    - **Intervention** : P302+P352+P362+P332+P313+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Traitement spécifique.  
P303+P361+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 10

Révision nr : 4

Date : 9 / 11 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 6 / 2010

**SEMACEL ref 382****SECTION 16. Autres informations (suite)**

- **Stockage** : P235 - Tenir au frais.
- **Considérations relatives à l'élimination** : P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**